La postérité de Lacordaire :

La vocation dominicaine d'Albert Lagrange

Bernard Montagnes, o.p.

In : Mélanges de l'École française de Rome.
Italie et Méditerranée T. 101, n° 1, 1989, pp. 451-468,
extrait pp. 456-459, http://www.persee.fr

[…] En 1879, au moment où le contentieux entre la République et les congrégations s'alourdit, où la collusion entre les religieux et les légitimistes se fait plus étroite[1], la province dominicaine de Toulouse reçoit un candidat typiquement lacordairien en la personne d'Albert Lagrange[2]. Ce fils du notaire de Bourg-en-Bresse, qui était âgé de vingt-quatre ans, avait fait des études de droit à Paris jusqu'au doctorat, puis s'était préparé à la vie dominicaine par une année au séminaire Saint-Sulpice d'Issy.

Le P. Lagrange, dans la partie de ses *Souvenirs* rédigée en octobre 1930, se présente lui-même comme un *libéral de l'école de Lacordaire* (265).

Libéral, Albert Lagrange l'était d'abord par inspiration familiale. Son père, explique-t-il, « était libéral par caractère et lisait *Le Correspondant* (237). Légitimiste en politique, il était l'un des deux électeurs de Bourg-en-Bresse lors du plébiscite de 1851, à avoir voté non, car il n'aimait pas le pouvoir absolu de l'Empire ; mais en 1870, par crainte de la subversion sociale, il avait donné son suffrage au régime impérial. La marque imprimée par lui sur son fils apparaît lorsqu'Albert, alors gamin de dix ans, élève au petit séminaire d'Autun, s'insurge contre les manières despotiques de son directeur de division, qu'il prie de lire publiquement le règlement, « *car je voulais bien obéir à la règle, mais non à l'arbitraire* ». Quand le père d'Albert est dûment averti, « *on juge de sa consternation, mais* commente

[1] Voir les accusations répétées que lancent les autorités de la République contre les congrégations, dans Y. MARCHASSON, *La diplomatie romaine et la République française à la recherche d'une conciliation 1879-1880*, Paris, 1974.

[2] Source fondamentale : *Le Père Lagrange au service de la Bible. Souvenirs personnels,* Préface de P. BENOIT, Pais, 1967, que je citerai : *Souvenirs personnels.* La meilleure notice biographique demeure celle rédigée par L.-H. VINCENT, o.p., dans *Dictionnaire de la Bible, Supplément,* 5, col. 231-237.

Lagrange soixante-cinq ans après, *c'était bien à lui que j'avais emprunté ce libéralisme précoce, auquel je n'ai pas plus renoncé que le P. Lacordaire* » (237).

Au terme de sa formation scolaire, tout jeune encore puisqu'il n'a que dix-sept ans, « *sous l'influence de mes parents et du petit séminaire, mon tempérament intellectuel était formé* » : ses maîtres étaient Lacordaire, Montalembert, Ozanam, dont il entendait continuer les luttes pour le Christ et pour l'Église ; ses antipathies ne se dessinaient pas moins vigoureusement : « *Je ne pouvais souffrir Louis Veuillot, dont mon professeur d'histoire me vantait même les vers* » (291). Trop jeune pour avoir connu Ozanam ou Lacordaire, Lagrange ne semble pas avoir vu Montalembert ; du moins les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul lui ont-elles fait rencontrer les intimes de l'un et de l'autre. En 1872, après avoir passé à Lyon le concours de Saint-Cyr, il était revenu à Autun le 14 juillet raconte-t-il, pour la réunion des Conférences. « Je vis là M. Foisset[3] et M. Cornudet[4], l'ami de collège de Montalembert. Le nom de ce dernier avait sur moi un grand prestige : je lisais assidûment *Le Correspondant* »[5].

Montalembert lui inspire la passion pour la liberté, « *apanage du chrétien* » plutôt que conquête de la Révolution.

« *L'attachement à la pure vérité chrétienne me paraissait compatible avec une certaine tolérance ; même la liberté dans la défense de la foi me paraissait une condition indispensable* » (291).

De Montalembert, Lagrange fait sienne la maxime colombanienne : *Si tollis pugnam, tollis et coronam ; si tollis libertatem, tollis dignitatem*[6].

---

[3] Théophile Foisset (1500-1873), condisciple de Lacordaire en 1819 à l'école de droit de Dijon, demeura en relations d'amitié avec lui jusqu'à sa mort. En 1870, il publia les deux volumes de sa *Vie de P. Lacordaire*. Il était également ami de Montalembert et collaborateur assidu du *Correspondant*.

[4] Léon Cornudet (1808-1876), condisciple de Montalembert au collège Sainte-Barbe, fit carrière au Conseil d'État. Son amitié pour Montalembert est connue par la publication de leur correspondance et au développement des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

[5] Archives de Saint-Étienne à Jérusalem, fonds Lagrange, *Journal spirituel* manuscrit.

[6] Il allèguera cette maxime pour revendiquer la liberté de la recherche dans les sciences bibliques et se plaindre amèrement de l'étroite sujétion que les autorités ecclésiastiques imposaient aux exégètes catholiques. C'est ainsi qu'il écrit à Condamin (à propos de l'*Isaïe* de celui-ci) le 2.1.1905 ; « Il est vraiment navrant que nous manquions de liberté à ce point et qu'on nous impose de pareilles conditions de travail. On a déjà écrit de Paris ici que l'*Introduction* [à Isaïe] n'avait sans doute pas été approuvée. Nous ne refusons pas le combat, — *si tollis pugnam, tollis et coronam,* — mais nous ne pouvons pas dans ces conditions combattre les rationalistes à armes égales, — *si tollis libertatem, tollis dignitatem.* Je crains bien que cela ne soit l'impression générale ». Archives françaises de la Compagnie de Jésus.

Ozanam lui apprend comment combattre pour la vérité :

« *Cette lutte, je ne l'envisageais que par les armes de l'esprit, à la façon d'Ozanam, à force de travail historique, préparé par l'étude des langues* » (290).

Lacordaire enfin lui fait découvrir saint Dominique, en qui le goût de la liberté se conjugue avec le combat pour la vérité.

« *Depuis que j'avais lu la Vie de saint Dominique par Lacordaire, je ne me couchais jamais sans dire un 'Souvenez-vous' et 'Saint Dominique, priez pour moi'. J'avais même fait en secret le vœu d'entrer dans l'ordre, mais ce dernier souvenir s'était échappé complètement de ma mémoire.* [7]»

Ces lignes datent de 1892. En 1930, l'évocation se fait plus explicite :

« *Depuis que j'avais lu les* Conférences de Notre-Dame *et la* Vie de saint Dominique *par le P. Lacordaire, l'idéal dominicain dominait de haut ma pensée. Je m'étais donné à saint Dominique, moins après la lecture de son œuvre, que pour avoir été séduit par la radieuse image du saint empruntée au* Couronnement de la Vierge *par le bienheureux Angelico de Fiesole*[8]*. […] Longtemps avant d'entrer dans son ordre, j'étais son fils, je le priais chaque jour* » (255).

L'orientation définitive vers l'ordre de Saint-Dominique ne se décide pas aussitôt, puisqu'Albert Lagrange consacre les années 1872-1878 à l'étude du droit. Mais une fois docteur en droit, en juillet 1878, le voilà libre de suivre sa vocation. « *Je compris, dès lors, que la vie dominicaine en était le terme* » (267). Pour s'y préparer, il passe au séminaire d'Issy l'année 1878-1879. Et c'est au cours de l'été 1879 que se pose enfin la question pratique : où solliciterait-il d'être reçu dans l'ordre ? Jusque-là en effet, sa vocation était davantage liée à la personne même de saint Dominique qu'à son institution, encore moins à un couvent où Albert Lagrange aurait trouvé une famille ou à un frère qui lui aurait servi ce modèle. Des Dominicains, il en connaissait déjà. À Paris, étant étudiant, il était allé écouter les prédications du P. Monsabré ; il était placé sous la direction du P. Souaillard, viel ami de sa famille. Dans la province de Lyon, il était apparenté par la famille de sa mère au P. Ambroise Potton, longtemps provincial ; son ami Henry Hyvernat avait un frère dominicain, Symphorien Hyvernat, né en 1855

[7] *Journal spirituel* manuscrit.

[8] Frontispice gravé de la *Vie de saint Dominique* d'après le *Couronnement* du Musée du Louvre. Sur le livre ouvert que tient saint Dominique, on peut lire le texte du testament, suivi de celui du répons *O spem miram*. Voir *Beato Angelico,Miscellanea di studi,* Rome, p. 381.

comme Lagrange, profès en 1875. Or voilà que se pose à présent la question : où devenir Dominicain ?

« *J'appartenais par ma naissance à la province de Lyon, mais certaines paroles assez dure pour Montalembert, et même pour Lacordaire, avaient impressionné fâcheusement mon vieux libéralisme, même dans mes sentiments de catholique pénitent. C'était sans doute le fait d'un religieux particulier, mais qui prétendait ne pas parler pour lui seul* » (273).

En 1934, Lagrange confia au P. Genevois un récit plus détaillé, mais j'ignore le nom de l'interlocuteur.

« *Il alla à Carpentras, où le P. … lui dit : 'Venez chez nous, vous verrez, nous ne sommes pas libéraux : nous laissons Lacordaire, Montalembert, etc. ; nous suivons Louis Veuillot'. Il n'en fallut pas plus pour écarter le P. Lagrange, qui n'entendait pas « suivre Veuillot' »*[9].

Le P. Doussot, alors à la chartreuse de Sélignac, lui ayant conseillé d'aller voir la province de Toulouse, Albert Lagrange se présenta à Marseille au P. Cormier, provincial, qui le revêtit de l'habit dominicain à Saint-Maximin, le 6 octobre 1879. C'est ainsi que la vocation dominicaine de Lagrange se réalisa dans la province de Toulouse. Quant à dire qu'il était entré dans le milieu dominicain le plus libéral, le plus éclairé, risquons le mot, le plus lacordairien, je me garderais bien de l'affirmer…

Je rappelle brièvement qu'après son noviciat à Saint-Maximin (1879-1880), il a été étudiant en théologie à Salamanque (1880-1884), puis professeur d'histoire ecclésiastique à Salamanque (1884-1886) ; il a été ensuite envoyé étudier les langues orientales à Vienne (1888-1890), d'où il a été appelé à Saint-Étienne de Jérusalem pour y fonder l'École biblique en novembre 1890. ♦

www.mj-lagrange.org

[9] Enquête préliminaire à l'ouverture du procès de béatification du P. Cormier, menée par le P. Albert Genevois, o.p., qui rédigeait sur-le-champ le procès-verbal de ses entretiens (avec Garrigou-Lagrange, à Rome, le 7.1.1934 ; avec Lagrange, à Marseille, le 12.9.1934) : Archives dominicaines de Toulouse, fonds Genevois. J'ai publié ce document dans *Concorde,* Bulletin de liaison de la province de Toulouse, n° 129, décembre 1987, p. 13-16.